



Règlement du Transport scolaire municipal

Année scolaire 2022-2023

Préambule – Conditions d'accès

Le ramassage de bus est un service municipal de la Ville de Beaucourt. Il concerne les enfants scolarisés dans les écoles maternelles de Beaucourt dont les lieux d'habitats sont excentrés par rapport à l'école de référence.

Il concerne, donc, prioritairement les enfants habitant les quartiers des Hauts de Beaucourt et du Mont de Dasle.

Ce transport est accessible prioritairement aux familles dont les deux parents travaillent - Attestations de travail des deux parents obligatoires pour inscriptions.

L'accès à ce service est gratuit.

Le présent règlement est destiné à préciser aux parents et aux enfants les règles de fonctionnement du service de transport scolaire pour l'année scolaire. Le règlement est accepté par les parents et l'élève par la signature de la fiche d'inscription au service.

• Article 1^{er} - HORAIRES et EMBARQUEMENT

Les horaires de desserte sont déterminés par la Ville de Beaucourt après concertation et accord des Directeurs des écoles afin de prendre en compte les contraintes horaires d'entrées et de sorties des structures scolaires et périscolaires.

Les élèves doivent arriver avant l'heure prévue de ramassage et être prêts à monter dans le bus dès qu'il arrive. Le chauffeur a pour consigne de ne pas attendre les retardataires.

Pendant l'attente, les élèves doivent rester à proximité de l'arrêt, attendre dans le calme l'arrivée du bus, respecter la propriété des riverains (pelouses, fleurs, véhicules...).

La montée se fait à l'arrêt complet du bus, en ordre et sans précipitation, les plus jeunes montant les premiers.

Dans le bus, les élèves se dirigent rapidement vers une place assise disponible. Avant de se lever, les élèves attendent l'arrêt complet du bus.

Après la descente, les élèves ne traversent jamais par le côté avant du bus si celui-ci est toujours à l'arrêt.

Les arrêts sont les suivants :

Acacias – Marronniers – Japy – Centre-ville - Maison de l'Enfant → En direction des différentes Ecoles Beaucourtoises.

Aucune dérogation pour un autre arrêt ne sera accordée.

• Article 2 - DISCIPLINE et SÉCURITÉ

Dans le bus, les élèves doivent :

- Impérativement rester assis durant tout le trajet et placer cartables et sacs sous leur siège.
- Se conduire correctement et respecter tous les passagers sans vulgarité, chahut, ni bagarre.
- Être courtois avec le chauffeur, ne pas le distraire.
- Obéir aux injonctions du chauffeur et des accompagnateurs qui les aident à s'asseoir, font respecter le règlement et assurent la sécurité.

Il est interdit de :

- Se déplacer en cours de trajet, de jeter des projectiles, passer les bras ou la tête par la fenêtre, se mettre debout, s'asseoir à genoux ou s'allonger sur les banquettes, s'asseoir sur le côté avec les jambes dans l'allée.
- S'asseoir sur les marches du bus.
- Encombrer le couloir ou la sortie de secours avec des cartables ou autres objets.
- Manger ou boire.
- Manipuler les mécanismes d'ouverture des fenêtres, de la porte principale ou arrière.
- Lancer des objets par la fenêtre ou par la porte.
- Dégrader ou salir le bus.

La commune décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet de valeur dans le bus scolaire.

• **Article 3 - RESPONSABILITÉS**

Utilisation du service :

L'utilisation du service de bus est un choix des parents. Le personnel municipal présent dans le bus ne procède à aucun contrôle des absences lors de la montée des enfants que ce soit à l'aller ou au retour de l'école.

Répartition des responsabilités :

Avant les temps scolaires :

Trajet maison / arrêt scolaire	Dans le bus	Trajet arrêt scolaire / école
Parents	Encadrement assuré par la Ville pour tous les élèves	Un encadrement est assuré par la Ville

Après les temps scolaires :

Après l'école	Trajet école / arrêt scolaire	Dans le bus	Trajet arrêt scolaire / domicile
La sécurité des enfants et de la responsabilité de la ville pour l'accès au bus	Un encadrement est assuré par la Ville	Encadrement assuré par la Ville pour tous les élèves	Parents

Accompagnement à la descente du bus après les cours :

A la descente du bus, les enfants sont à la charge des parents.

La commune ne vérifie pas l'identité de l'accompagnateur accueillant l'enfant et décline toute responsabilité pour cette prise en charge.

Toutefois, dans le cas exceptionnel où aucun accueillant n'est présent à l'arrêt, les enfants des maternelles seront ramenés par l'accompagnatrice à la Maison de l'Enfant (ou le cas échéant à la Mairie).

L'accueil à la Maison de l'Enfant sera alors facturé à la famille selon les tarifs en vigueur.

Les parents seront prévenus par téléphone afin qu'ils viennent chercher leur enfant. L'absence répétée de l'accueillant pourra entraîner l'exclusion définitive de l'enfant.

En cas d'empêchement (accidents de la circulation, ...) pour récupérer l'enfant, les parents devront impérativement prévenir la Mairie au 03 84 58 75 75.



FICHE D'INSCRIPTION **1e Enfant**
TRANSPORT SCOLAIRE ANNEE 2022/ 2023
 (à retourner impérativement avant le jeudi 7 juillet 2022 en Mairie)

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT _____

Date de Naissance _____ **Adresse :** _____

Nom et Prénom d'un Responsable légal _____ **N° Tél** _____

Courriel _____ @ _____

Contact en cas d'absence (gardienne ou autre) _____ **N° Tél** _____

PHOTO
(obligatoire)

<u>ECOLE fréquentée</u>	<u>Arrêt de prise en charge</u>	<u>Arrêt où l'enfant doit être déposé</u>
Bornèque <input type="checkbox"/>	Le matin <input type="checkbox"/>	Avant le repas <input type="checkbox"/>
Canetons Mat. <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Acacias	<input type="checkbox"/> Maison Enfant
Centre B <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Marronniers	<input type="checkbox"/> Japy
Centre A <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Japy	<input type="checkbox"/> Acacias
	<input type="checkbox"/> Centre-ville	<input type="checkbox"/> Marronniers
	<input type="checkbox"/> Maison Enfant	<input type="checkbox"/> Centre-ville
	<input type="checkbox"/> Bornèque (ex Mésanges)	
	Après le repas <input type="checkbox"/>	Le soir <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> Acacias	<input type="checkbox"/> Maison Enfant
	<input type="checkbox"/> Marronniers	<input type="checkbox"/> Mésanges
	<input type="checkbox"/> Japy	<input type="checkbox"/> Japy
	<input type="checkbox"/> Maison Enfant	<input type="checkbox"/> Acacias
	<input type="checkbox"/> Mésanges	<input type="checkbox"/> Marronniers

(Horaires précis voir feuille jointe)

Par la présente signature, le Responsable légal et l'Enfant valident leur demande d'inscription au service de bus scolaire, certifient avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engagent à le respecter. **Toute modification devra se faire par écrit et sera remise à la personne présente dans le bus.**

Date et Signature du responsable légal

Observations :



FICHE D'INSCRIPTION **1e Enfant**
TRANSPORT SCOLAIRE ANNEE 2022/ 2023
 (à retourner impérativement avant le jeudi 7 juillet 2022 en Mairie)

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT _____

Date de Naissance _____ **Adresse :** _____

Nom et Prénom d'un Responsable légal _____ **N° Tél** _____

Courriel _____ @ _____

Contact en cas d'absence (gardienne ou autre) _____ **N° Tél** _____

PHOTO
(obligatoire)

<u>ECOLE fréquentée</u>	<u>Arrêt de prise en charge</u>	<u>Arrêt où l'enfant doit être déposé</u>
Bornèque <input type="checkbox"/>	Le matin <input type="checkbox"/>	Avant le repas <input type="checkbox"/>
Canetons Mat. <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Acacias	<input type="checkbox"/> Maison Enfant
Centre B <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Marronniers	<input type="checkbox"/> Japy
Centre A <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Japy	<input type="checkbox"/> Acacias
	<input type="checkbox"/> Centre-ville	<input type="checkbox"/> Marronniers
	<input type="checkbox"/> Maison Enfant	<input type="checkbox"/> Centre-ville
	<input type="checkbox"/> Bornèque (ex Mésanges)	
	Après le repas <input type="checkbox"/>	Le soir <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/> Acacias	<input type="checkbox"/> Maison Enfant
	<input type="checkbox"/> Marronniers	<input type="checkbox"/> Mésanges
	<input type="checkbox"/> Japy	<input type="checkbox"/> Japy
	<input type="checkbox"/> Maison Enfant	<input type="checkbox"/> Acacias
	<input type="checkbox"/> Mésanges	<input type="checkbox"/> Marronniers

(Horaires précis voir feuille jointe)

Par la présente signature, le Responsable légal et l'Enfant valident leur demande d'inscription au service de bus scolaire, certifient avoir

Observations :

TOURNEE BUS SCOLAIRE 2022 / 2023

		ALLER	
		Matin	Après-midi
Départ	Acacias	7 h 55	12 h 55
	Marronniers	8 h 00	13 h 00
	Japy	8 h 03	13 h 03
	Centre-ville rue Pergaud (descente élémentaires - montée maternelles)	8 h 10	13 h 10
	MDE	8 h 12	13 h 12
Arrivée	Canetons Maternelles	8 h 14	13 h 14
	Bornèque (devant l'école rue de la gare - montée élémentaires)	8 h 20	13 h 20
	Centre B	8 h 24	13 h 24
	Centre A	8 h 28	13 h 28
		RETOUR	
		Matin	Après-midi
Départ	Canetons	11 h 27	Canetons 16 h 27
	Bornèque	11 h 30	Bornèque 16 h 30
	MDE (Haut rue Pierre Beucler)	11 h 37	MDE 16 h 37
	Centre-ville (descente maternelles)	11 h 41	Centre-ville (descente maternelles) 16 h 41
	Centre B	11 h 45	Centre B 16 h 45
	Centre A	11 h 50	Centre A 16 h 50
Arrivée	Japy	11 h 50	Mésanges (rue de Dampierre) 16 h 54
	Acacias	11 h 54	Japy 17 h 00
	Marronniers	11 h 57	Acacias 17 h 03
			Marronniers 17 h 06